



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Siège social : Maison des Comités
46, Rue Kléber – 24000 PÉRIGUEUX
(Ne pas y adresser de correspondance)

PROCÈS VERBAL – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE du mardi 11 juin 2019

Étaient invités à la réunion pour 19h Monsieur Rémi TILLEMANN du GESALT et Monsieur Bernard PAUL (CCPD).

Étaient présents : Jean-Louis GAUTHIER, Anick DEMORTIER, Francis GAUTIER, Sylvain LE BAIL, Christelle MAZEAU, Patrice PEYENCET, Pierre-Marc LAMONTAGNE, Philippe SAVY, Stéphane REIMHERR, Thérèse CHONIS, Jean-Luc DELPECH, Alain LAVIGNAC et Annie JOUAULT (cooptée).

Étaient excusés : Stéphane LAVIGNAC, Bernard MAZEAU, Christine BERCOUZAREAU et Isabelle MAYADE.

La séance est ouverte par le Président, Jean-Louis GAUTHIER à 19h00.

Réunion GESALT :

Jean-Louis GAUTHIER ouvre la séance et explique pourquoi il a invité Rémi TILLEMANN et Bernard PAUL.

Il y a quelques semaines, le Président du CCPD a évoqué l'éventualité et le souhait auprès du Président du CD24 de ne faire plus qu'une équipe de DN au sein du département et de se regrouper avec le CD24.

D'un autre côté, Jean-Luc DELPECH avait évoqué lors de la précédente réunion (se référer au précédent PV) le souhait de ne plus travailler à temps plein au sein du CD24 mais de passer à 50%, avec l'envie de recentrer ses ambitions uniquement sur le sportif.

Rémi TILLEMANN a informé JL GAUTHIER qu'un administrateur du CCPD avait pris contact avec le GESALT afin que le CCPD emploie JL DELPECH à 50% au sein du club. Cet administrateur est Gérard BLONDEL.

Suite à ces nombreuses versions, Jean-Louis GAUTHIER a souhaité regrouper tout le monde pour éclaircir la situation.

Bernard PAUL a informé le président qu'il ne pourrait être présent.

Rémi TILLEMANN jugeant l'enjeu de cette réunion très important pour l'avenir de l'emploi de JL DELPECH, a relancé le CCPD, demandant qu'un représentant soit présent, que c'était important notamment pour le GESALT, structure employeur du salarié et a invité Gérard BLONDEL.

Monsieur BLONDEL a demandé que la réunion soit décalée à 20h. La réunion a été maintenue à 19h face à l'importance de l'ordre du jour et au fait que beaucoup travaillent le lendemain.

Un tour de table est effectué pour les présentations.

Rémi TILLEMANN prend la parole et explique le rôle et les missions du CD24 via un diaporama. Il rappelle la création du poste de JL DELPECH : emploi créé en juillet 2016, Il évoque les problématiques qui se posent à ce jour :

- JL DELPECH non satisfait dans ses missions administratives et de développement.
- Perspectives financières incertaines au sein du CD24

- Réaménagement possible du poste avec une mutualisation du poste
- Réaffirmer le projet du CD24 pour l'an prochain

Rémi TILLEMANN informe que deux fiches de postes ont été établies, une pour le CCPD l'autre pour le CD 24. Jean-Louis GAUTHIER précise qu'il n'a pas participé à l'élaboration des nouvelles fiches de poste. Rémi TILLEMANN distribue ces fiches de poste aux présents.

Alain LAVIGNAC intervient en disant qu'en l'absence du CCPD à cette réunion, le débat est verrouillé.

Jean-Louis GAUTHIER évoque sa lassitude face à cette situation qui perdure.

Sylvain LE BAIL dit que Jean-Luc DELPECH va être très vite en porte à faux face à cette future potentielle situation.

Pierre Marc LAMONTAGNE intervient et informe que Bernard PAUL est d'accord pour ne faire qu'une équipe départementale. A ce jour, aucun accord écrit, aucune décision sportive a été prise.

Stéphane REIHMERR a rencontré Bernard PAUL et lui a confirmé oralement les mêmes intentions que le président du CCPD a formulé à JL GAUTHIER. Stéphane REIMHERR rappelle les antécédents.

Thérèse CHONIS intervient en disant que financièrement le CD24 peut supporter les charges du poste à 100 %, mais qu'à long terme les subventions vont diminuer et qu'il faut trouver une alternative pour combler ce manque (recherche de partenariat...).

Philippe SAVY confirme que s'il y a mutualisation, les subventions devraient logiquement suivre, à condition que le CCPD tienne ses engagements.

Pierre-Marc LAMONTAGNE demande à Jean-Luc DELPECH son souhait aujourd'hui ? Jean-Luc DELPECH répond qu'il souhaite travailler dans le vélo, peu importe la structure ou le club, mais uniquement sur le plan technique.

Rémi TILLEMANN demande d'être vigilant et évoque le fait de ne pas « dépouiller » le CD24. Il informe qu'à ce jour il n'a aucun accord écrit du CCPD.

Sylvain LE BAIL demande si nous avons la capacité de faire une DN3 l'an prochain. Thérèse CHONIS au vu de l'implication des éducateurs de cette année, il est nécessaire de faire quelques choses de durable : esprit unité départemental.

Sylvain LE BAIL rappelle l'importance de la formation et de la mutualisation avec les clubs au niveau départemental. Grâce à cette mutualisation, les clubs du département peuvent avoir des bons coureurs sur tout le territoire (les coureurs ont « l'étiquette club », mais le CD24 met les moyens nécessaires en commun pour eux).

Rémi TILLEMANN invite à réfléchir ensemble sur la fiche de poste de JL DELPECH avec le projet DN pour 2020.

Thérèse CHONIS rappelle que c'est JL DELPECH qui a souhaité passer à 50 %. JL DELPECH rebondit en disant qu'il ne souhaitait plus faire la partie administrative. Il avoue avoir été très sollicité par le CCPD pour construire l'avenir de la DN2.

Rémi TILLEMANN invite JL DELPECH à réfléchir sur son souhait futur qui semble flou : Directeur sportif, développer le cyclisme, management et gestion d'une équipe DN2...

20h15 – Rémi TILLEMANN quitte la réunion en invitant à prendre une décision rapide pour une sérénité collective. Monsieur Gérard BLONDEL ne s'est pas présenté à 20h à la réunion.

Jean-Louis GAUTHIER demande à l'ensemble des membres présents s'il reconvoque à une réunion Bernard PAUL. Les membres ne sont pas d'accord car le CD24 doit prendre une décision rapide sur la DN3 et l'avenir du département. On ne peut plus attendre, car des coureurs attendent des réponses. L'année 2019 était une année transitoire pour le CD24, il était prévu depuis l'automne rappelle le président de repartir en DN3 au vu des nombreux jeunes qui allaient monter de catégorie. D'après les nouvelles directives, Pierre Marc LAMONTAGNE constate que tous les critères sont réunis pour repartir en DN3.

Alain LAVIGNAC demande s'il y a des contacts extérieurs à ce jour, en plus des jeunes déjà présents au sein du département. Stéphane REIMHERR et Patrice PEYENCET confirment que oui. Alain LAVIGNAC demande qui va s'occuper de monter le dossier. Philippe SAVY intervient disant qu'il faut d'abord se consacrer à l'aspect financier.

Jean-Louis GAUTHIER rappelle les conditions de la rencontre avec Christelle BOUCAUD (vice-présidente chargée des sports du Conseil Départemental) : une fois la subvention votée (*initialement prévue en avril mais finalement se fut en mai 2019*), nous aurions 50 % d'acompte dans les semaines à venir.

VALIDATION DU BUREAU DU PROJET 2020 :

- En 2020, le CD24 est favorable pour repartir en DN3 en laissant la porte ouverte pour le CCPD, suite au propos tenu à JL GAUTHIER.
- Maintien des sélections cadets et de son rôle de formation

Jean-Louis GAUTHIER se charge du cahier des charges et du dossier. Il invitera les membres pour une réunion ultérieure axée sur la DN et de son financement.

Commission VTT :

Sélections départementales VTT pour l'épreuve à Hostens en octobre :

Organisation d'un TCDJV (*trophée des comités départementaux jeunes vététistes*) à Hostens (*catégories : benjamins, minimes et cadets*).

Souhaite faire une sélection départementale par catégorie (*équipe mixte / deux sortes d'équipes soit mixtes 4 garçons+1 fille(3G+2F), soit uniquement G ou F de 4*) – 1000 à 1500 € environ de budget estimé

Le camion sera mis à disposition pour cette sélection sur demande de Francis GAUTIER.

Compte rendu réunion des membres de la commission et des principaux clubs vtt lors du TRJV de Saint Léon :

140 participants – plus gros TRJV de Nouvelle Aquitaine

La Dordogne a été très bien représentée.

5 victoires de la Dordogne

Francis GAUTIER souligne que ce TRJV a été très bien organisé par VELO SILEX.

Projet TDJV pour 2020 :

Fin mai la commission de VTT s'est réunie et il en est ressorti le souhait d'organiser des TDJV (le projet porte sur l'organisation de 4 TDJV par les clubs volontaires (1 par club)).

Après l'épreuve de St Léon sur Vézère : la commission regroupant les clubs présents seraient partants pour organiser un TDJV avec une partie en prise en charge par le club organisateur et une partie par le CD24.

Le CD24 recevra les documents prochainement pour la prise de décision au sein du bureau.
Anick DEMORTIER intervient et demande une équité entre chaque discipline.

Compte Rendu du championnat XC de Lamonzie Montastruc :

Bilan positif.

7 titres remis : VELO SILEX ont raflé 5 maillots (Raphael SABLON, Baptiste VANAEELST, Joran JANSSEN, Tristan JOINEL et Pierre RAMOS) puis DORDOGNESUD 2 maillots (Chloé WILBERT et Pauline LAVIGNAC)

Les résultats complets sont sur le site du CD24 : <http://club.quomodo.com/cd24/comite-departemental-/disciplines/vtt/vtt-lamonzie.html>

Championnat Nouvelle Aquitaine XCO DOMPIERRE SUR MER (17)

Podium de Pierre VERSPIEREN 3ème en espoir

Convention Jean-Luc DELPECH / Team Dordogne Sud

Le Président de Dordogne Sud a transmis un courrier au Président du CD24.

Sylvain LE BAIL prend la parole pour expliquer son courrier.

Seul Dordogne Sud a signé une convention pour l'utilisation de JL DELPECH et il trouve anormal d'être le seul à l'utiliser et donc le rémunérer : Dans ces conditions, le président de DSC estime ne pas avoir à continuer à payer (le premier trimestre a été réglé par Dordognesud au CD 24), alors que son club est le seul à l'utiliser en le rémunérant.

Philippe SAVY intervient pensant que Sylvain LE BAIL reversait la rémunération directement au GESALT.

JL GAUTHIER rappelle ce qu'il a dit à la dernière AG en présence de tous les clubs : JL DELPECH est mis à disposition à valeur équitable.

La convention est annulée.

Jean-Luc DELPECH est à disposition de tous les clubs. Pour sa mise à disposition, se rapprocher de JL GAUTHIER.

Périgord Ladies

Alain LAVIGNAC rappelle l'épreuve du 18 août suite la sollicitation de l'organisateur du Tour du Limousin (TDL et du département) pour organiser une course cadet. Sur demande du Président du CD24, il a été sur le terrain pour trouver un circuit et il nous fait le bilan de ses constatations (voir ANNEXE en fin de PV)

A ce jour, nous n'avons pas la confirmation pour l'utilisation des infrastructures du TDL.

Seulement 2 clubs (DORDOGNE SUD / SPRINTER CLUB DU PERIGORD) ont répondu au courrier de sollicitation d'Alain LAVIGNAC.

Point sur les partenaires / trésorerie :

JL GAUTHIER s'adresse à Philippe SAVY pour faire le point sur le sponsoring : 1 800 euros de versés sur le compte en partenariat depuis la dernière réunion.

Manque les partenaires : MAISON OMEGA – SKODA (factures, une en juillet et une en septembre 500 € x2) et MENTALO.

SUBVENTION DU CHALLENGE et du fonctionnement qui reste à percevoir.

SUBVENTION TEAM de 17 500 € (50%) en cours de paiement. Le reste sera versé en novembre.

Résultats Sportif :

Tour des Écureuils : Bilan positif

Bonne alchimie et super entente, cohésion entre les coureurs.

Équipe de Dordogne pour le Trophée Régional des Jeunes Cyclistes les 15 et 16 juin à Saint Angeau (16) :

- Maxence BOCQUIER
- Noa SIMON
- Mael LAMIRAUD
- Maxim MESNIER
- Tom COLLEU
- Léo DUPONT
- Enzo MASSAROTTO
- Paul CAMINADE

Aucun budget n'est demandé par la commission école de vélo cette année, mais pour les années à venir, il demande à ce qu'un budget soit alloué pour ces sélections. Il demande une équité entre chaque discipline.

La séance est levée à 22h15.

Prochaine réunion à déterminer

Réunion axée sur la DN et de son financement.

ANNEXE

Course d'attente de la "Périgord ladies"

Alain LAVIGNAC
lavignac.alain@neuf.fr

Le 17 mai 2019

Mr (Mme) le (a) Président (e)

Par courrier du 6 Avril je vous ai fait part d'une proposition d'organiser avec le soutien du Comité d'organisation du « Tour du Limousin Nouvelle Aquitaine » le dimanche 18 Aout dans notre département intitulée « *La Périgord Ladies* » sous les instances de l'UCI (WE 1.2). Cette course est une compétition internationale féminines en ligne qui aura pour départ fictif le village de **CORNILLE** et pour départ réel celui de **AGONAC** pour se terminer à **BOULAZAC**.

Comme je vous en ai fait part, le but de notre démarche est de transformer, autour de cette compétition une fête du vélo notamment sur le lieu d'arrivée.

Le Comité Départemental, après entretien entre le Président Jean Louis GAUTHIER et le Président Claude FAYEMENDY, souhaite l'appui des clubs pour cette organisation qui a déjà vu le soutien des villes de Cornille, Agonac et Boulazac, du conseil départemental et régional.

L'animation proposée serait l'organisation d'une course d'attente **sur** le lieu d'arrivée, qui pourrait profiter de l'infrastructure d'arrivée de la course internationale, il suffira d'en prendre en compte l'organisation.

Pierre Marc LAMONTAGNE se renseigne auprès du CA NOAQ pour programmer cette compétition.

Pour la réussite de cette journée le Comité d'Organisation du « Tour du limousin nouvelle Aquitaine » et le Comité départemental, souhaite le soutien de tous les clubs du département.

Après le premier appel, aucune réponse n'est parvenue. Faites vous connaitre auprès du Comité Départemental.

Et comme déjà dit dans la première missive, plus nous serons, mieux sera la réussite
Amicalement et sportivement

Alain LAVIGNAC

Ps : Attention Il existe ce jour là en Nouvelle Aquitaine :
1 course Minime à St Martin de Seignanx (40)
2 courses Minimes et Cadets à Montamisé (86)

Proposition de course d'attente de la « Périgord Ladies »

Lieu : Boulazac / Date : **Dimanche 18 Aout 2019**

Cette course est initiée par les Organisateur du « Tour du Limousin Nouvelle Aquitaine » en animation de la course des féminines UCI, intéressera la catégorie « Cadets »

Elle se déroulera le 18 Aout 2019 en attente de la course internationale Féminine dénommée « la Périgord Ladies »

Lieu : Boulazac (site de Bareyrou)

La ligne d'arrivée sera la même que la course internationale féminine **avenue Lucien DUTARD**.

Circuit de 2600 mètres et la durée prévue est de 1 h 30 minutes

Elle empruntera la route « des tournesols », la rue « Vincent VAN GOGH », La « D 5 », pour de terminer Rue « Lucien DUTARD »

Horaires approximatifs : Départ à 14 h 30 et l'arrivée à 16 h00 (*la course internationale arrivant à 16 h 32, dans le meilleur horaire*).

Signaleurs : Il nous faudra **19 signaleurs** à poste fixe au minimum. Ceux-ci pourront être mis en place en fonction des signaleurs qui seront désignés par l'organisation de la course des Féminines et mis en place pour l'occasion dès 14 h 00. Si c'est le cas, il ne nous en faudrait **QUE 3** au minimum

Autorisations : En ce qui concerne les autorisations, le passage sur la **D5** pose problème, mais la course UCI emprunte le même passage ce qui risque de faciliter les demandes.

Coûts de la course :

Prix Coureurs	122 € (15 prix)
Arbitres	60 € (2)
Speaker	?
Sono	<i>Peut-être se servir de la sono déjà installé</i>
Dossards	Clubs ?
Récompenses	Bouquets, Coupes
Divers	

C'est faisable, si tout le monde se motive.

Alain LAVIGNAC

Plan et besoin en signaleurs

